

Une préoccupation nécessaire

La conférence de Gabriel Ringlet à Fribourg est un encouragement à soutenir les personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse (et profane). Et je félicite la SAPEC de son important travail.

J'avais appris, bien sûr par la presse, l'incroyable nombre d'abus sexuels commis par des prêtres. J'en fus sidéré, et chaque fois qu'un scandale éclatait à l'étranger ou en Suisse (et éclate encore), je me pose des questions auxquelles je ne sais pas répondre.

J'ai passé toute mon enfance, mon adolescence et ma vie d'adulte jusqu'à ma retraite (j'ai entamé mes 84 ans) en compagnie de prêtres : enfant de chœur, catéchisme de l'école primaire, études secondaires pendant 10 ans dans des internats religieux, puis conseil de paroisse, conseil de construction d'une église, modérateur d'un synode diocésain, foyers Notre-Dame, nombreuses rencontres œcuméniques, animateur d'un centre de préparation au mariage, chargé ad intérim de quelques cours de sciences religieuses à l'école normale.

Parmi les très nombreux prêtres et les quelques évêques que j'ai connus et côtoyés, je n'ai jamais perçu de gestes ambigus qui auraient pu déceler un tel dévoiement moral ? mental ? maladie psycho-somatique ? Je ne comprends pas.

Bien sûr, ces ecclésiastiques n'étaient pas tous des saints, mais plusieurs d'entre eux sont devenus des amis que j'ai encore du plaisir à rencontrer ou à évoquer dans mes souvenirs même si, mon athéisme rendu public, quelques-uns des survivants se sont crus obligés de prendre quelque distance dédaigneuse.

L'abbé Ringlet nous a clairement appris ou rappelé la nécessité d'un travail de mémoire, d'une réparation envers les victimes, d'une demande de pardon de la part des abuseurs et à égalité de la part des conspirateurs de silences coupables et finalement complices.

Que ce soit, une fois de plus, le pouvoir civil et judiciaire qui doive faire pression sur les pouvoirs religieux pour un minimum de justice et de réparation me scandalisera toujours, mais ne m'étonne plus guère, hélas. Une vigilance attentive doit continuer pour éviter que ne soit à nouveau étendu le manteau de Noé pour couvrir la honte des criminels et sauvegarder le prestige de l'institution. Une amicale écoute des victimes peut aussi parfois, sinon guérir, du moins atténuer leur mal-être.

J'ai spécialement apprécié du courageux conférencier les deux interrogations pressantes posées aux décideurs : réfléchir à une meilleure compréhension de la sexualité et à un enseignement équilibré dans la préparation pédagogique des clercs. Et réfléchir sur l'ambiguïté du sacré dans le pouvoir du prêtre.

Puis-je me permettre d'insister sur cette dernière demande de Ringlet, auteur par ailleurs d'un excellent « L'Évangile d'un libre penseur » avec cette question auquel il répond sur 250 pages : « Dieu serait-il laïque ? » (Albin Michel 2002) ?

Les noms de prêtre, d'évêque, de pape sont des noms de fonction et aucunement des noms de nature, et il faut dire et redire aux enfants, aux éducateurs, aux politiciens que chaque fois qu'une personne est investie d'un pouvoir, elle acquiert des devoirs supplémentaires mais aucun droit nouveau.

En persuader aussi les pères, les professeurs, les élus politiques, tous ceux qui, au nom de leur autorité risquent de s'en draper pour en abuser en oubliant que « autorité » est de la même famille sémantique qu' « augmenter », c'est-à-dire de conforter et de guider la liberté de leurs enfants, de leurs élèves, de leurs concitoyens avec tout le respect qui leur est dû.

Treyvaux, le 11 novembre 2015

Michel Bavaud